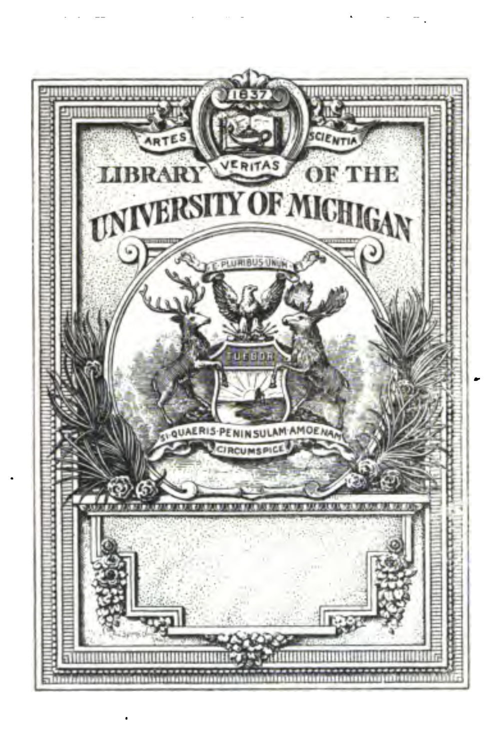
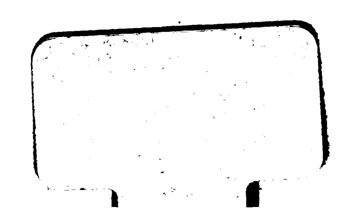

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E·PLURIBUS·UNUM
TUEBOR
SI·QUAERIS·PENINSULAM·AMOENAM
CIRCUMSPICE



LA QUESTION

DE

L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE

ET LE

GRAND CONCILE TYPOGRAPHIQUE,

PAR

Charles Ruelens.



BRUXELLES,

F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE,

PLACE SAINTE-GUDULE.

1855

(Extrait du tome II, 2e série, du Bulletin du Bibliophile belge.)

Tiré à 50 exemplaires.

IMP. D'EMM. DEVROYE.

LA QUESTION

DE

L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE

ET LE

GRAND CONCILE TYPOGRAPHIQUE.

Une grande obscurité enveloppe toujours l'origine de l'imprimerie. Si l'on dit souvent d'un peuple que son histoire se perd dans la nuit des temps, on peut dire que celle de la typographie se perd dans la nuit des livres. Jamais question ne fut l'objet d'autant de recherches, jamais problème n'exerça la sagacité d'un aussi grand nombre d'investigateurs. Les traités, les dissertations, les essais, les notes publiés sur ce sujet se comptent par centaines, de nombreux monuments de cet art au berceau existent partout; comment se fait-il donc qu'une solution universellement admise ne soit pas issue encore de tous ces travaux? Ne serait-ce pas parce que beaucoup d'entre eux, loin d'avoir été entrepris au point de vue exclusif de la recherche de la vérité, sont ou des œuvres d'engouement ou inspirés par un étroit esprit de clocher, ou dictés par le désir d'émettre des idées nouvelles et de jeter des doutes sur les points les moins contestés?

Les prétentions de la Hollande qui n'attiraient, aux siècles précédents, que des sourires d'incrédulité, sont devenues aujourd'hui une



thèse brillante qu'il faut soutenir, sous peine de passer pour rétrograde. L'histoire a ses modes comme le costume. Et de fait, quelque lumière inattendue a-t-elle surgi, a-t-on trouvé des documents nouveaux pour corroborer la fameuse anecdote de Junius? Quant à nous, nous osons le dire, selon nos convictions intimes, les défenseurs de Coster ont continué à entasser les suppositions, et les nombreuses recherches faites par eux dans la poudre des Archives n'ont pas abouti à transformer le roman en histoire. La question historique a été par eux changée, transfigurée en question hollandaise, et avant d'avoir conquis l'opinion, avant d'avoir démontré l'existence d'un Laurent Coster en chair et en os, ils s'apprêtent aujourd'hui à couler le mythe en bronze et à placer, pour la seconde fois, sur la place publique, au moyen d'une souscription nationale, une effigie authentiquée d'un grand homme incertain. Nous ne nous plaignons pas de cette façon spirituelle de terminer une longue controverse, nous sommes certains que, grâce au talent de notre compatriote Royer, la sculpture comptera désormais un chef-d'œuvre de plus.

Il y a un an à peine, M. A. Bernard a publié un ouvrage érudit et consciencieux sur les origines de l'imprimerie. Nous avons lu avec le plus vif intérêt ce subtil plaidoyer pour L. Coster, et nous devons avouer qu'il ne nous a pas convaincu. Tout en rendant justice aux laborieuses investigations, aux connaissances pratiques de l'auteur, nous croyons que dans la partie purement historique de la question il s'est un peu fourvoyé. A force de vouloir apporter des preuves et d'essayer de transformer les hypothèses en faits certains, il nous semble qu'il a rendu l'histoire de l'inventeur hollandais plus problématique que jamais. S'étant chargé d'une cause difficile, M. Bernard a dû faire comme ces défenseurs d'un héros de moralité douteuse qui s'efforcent de lui bâtir une vie blanche et pure sur quelques paroles vagues ou sur des témoignages suspects et le drapent de leur éloquence comme d'un manteau, avec cette réserve toujours, que nous croyons M. Bernard parfaitement convaincu. Son plaidoyer, avons-nous dit, est très-habile : il s'empare de la moindre erreur des partisans de Gutenberg, essaie de la tourner à l'avantage de Coster, et saisit d'imperceptibles défauts de cuirasse pour percer ses adversaires. Le plus mince des témoignages historiques, le plus faible indice favorable à Harlem sont mis en œuvre avec beaucoup d'adresse, mais

les subtilités contraintes employées par l'auteur prouvent la faiblesse de la cause qu'il défend. La vérité est plus nette et plus simple. Ainsi, pour ne donner qu'un exemple, la façon dont M. Bernard interprète le témoignage tiré des *Mémoriaux de Jean le Robert*, nous semble par trop recherchée et les conclusions qu'il en tire sont extrêmement hasardées. Avant lui, on avait déjà voulu donner une très-haute importance à cette simple mention d'un *Doctrinal gettez en molle;* Van Praet n'y avait vu tout au plus qu'un Doctrinal imprimé en planches. M. Bernard trouve cette opinion erronée et s'efforce de prouver que Jean le Robert parle d'un Doctrinal en lettres mobiles. Pour arriver à cette démonstration, il développe comme thèse qu'il n'a pas été imprimé de Donat xylographique avant l'invention de la typographie. Peu de personnes, croyons-nous, adopteront cette opinion, déjà présentée par M. Léon de Laborde, mais d'une manière moins absolue; ni ces conjectures relativement à une imprimerie en caractères mobiles dirigée par l'un des ouvriers de Coster, et qui se serait établie à Harlem ou aux environs. C'est de cette officine inconnue que devait sortir, suivant l'auteur, le Doctrinal acquis par Jean le Robert, et il en fonde l'existence sur cette simple mention d'un *Donat gettez en molle,* acheté en 1445. Il n'est pas possible de bâtir un fait historique sur une base plus faible.

Au surplus, ce qui prouve plus que toutes nos assertions combien M. Bernard lui-même regardait la cause de Coster comme une cause chanceuse, ce sont les paroles par lesquelles il termine son plaidoyer : « Je crois avoir démontré, dit-il, que la typographie avait été réalisée imparfaitement à Harlem avant 1440; mais rejetât-on sur ce point mes conclusions comme fausses, il n'en serait pas moins certain que l'idée de la mobilité des caractères, qui germait depuis longtemps dans le cerveau humain, fut conçue entre 1430 et 1440, et réalisée, sinon avant, du moins peu après cette dernière date. C'est ce que je vais démontrer.

« Jusqu'ici nous avons marché, pour ainsi dire, à tâtons : nous allons maintenant pouvoir nous appuyer sur des actes et sur des monuments incontestables. L'imprimerie va sortir des temps fabuleux. »

M. A. Firmin Didot, dans le remarquable compte rendu qu'il fit du livre de M. Bernard, dans l'*Athenæum français* (1853, p. 671), a dit avec raison que l'auteur n'a apporté aucun document inédit, aucune

preuve nouvelle en faveur de Harlem et que la question litigieuse est restée au même point qu'auparavant. En effet, tous les arguments qu'il emploie se trouvent présentés déjà dans les *Éclaircissements sur l'histoire de l'imprimerie,* par M. de Vries.

Si nous osons encore traiter de mythe la personnalité de Laurent Coster et de conte le récit de Junius; si nous prenons encore cette liberté grande, malgré les anathèmes que MM. de Vries, Noordzick et autres lancent contre ceux qui ne croient pas à leur dieu, ce n'est pas que nous soyons obstinément hostiles au système hollandais. Nous exprimons nettement notre opinion sur l'état actuel de la question et nous n'oublions pas qu'à l'époque assignée à la grande découverte, Harlem et la Hollande étaient, comme la Flandre et le Brabant, sous le sceptre de Philippe de Bourgogne, de ce grand duc d'Occident dont le règne brilla de tant d'éclat. Les peuples de Belgique et de Hollande étaient frères à cette époque, la gloire comme les revers leur étaient communs. La cause de Harlem serait donc en quelque sorte la nôtre. Plût à Dieu que de nouveaux documents surgissent un jour pour la rendre victorieuse! Nous saluerions avec bonheur le rayon de soleil qui viendrait éclaircir ces ténèbres.

En attendant, nous persistons à croire que les témoignages historiques, tout comme l'étude des monuments, présentent toujours la question sous un jour favorable à la cause de Mayence, et il ne sera pas facile d'infirmer et de réduire au silence cette masse imposante de preuves contemporaines que l'érudition est parvenue à accumuler et qui parlent haut et fort pour Gutenberg.

Nous ferons connaître ici une petite note, un renseignement relatif à l'origine de l'imprimerie et que nous croyons être tout à fait inédit.

Dans un voyage que fit récemment en Hollande M. le conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique, — voyage où l'accompagnait l'auteur de cette notice, — il acquit, entre autres choses importantes, un livre fort curieux dont nous allons donner la description. C'est un exemplaire non rogné, mais fatigué, de l'*Alder-excellente Cronycke van Brabant,* publiée chez Roland Van den Dorpe, à Anvers, en 1497, chargée de notes marginales et suivie de 63 feuillets manuscrits, reliés avec l'ouvrage imprimé et renfermant une espèce de chronique ou de mémorandum en caractères serrés, sur deux colonnes, écriture du milieu du xve siècle. Cette chronique

est en langue flamande, dialecte limbourgeois, et d'une orthographe assez irrégulière.

Il y a d'abord, en cinq feuillets, une histoire sainte depuis le commencement du monde jusqu'à Moïse, suivie de deux pages de renseignements divers tels que les dates de la naissance d'Alexandre le Grand, d'Ésope, etc., la nomenclature des royaumes de la chrétienté, etc. Après cela commence une nouvelle chronique depuis la création, mais renvoyant à la précédente pour éviter les répétitions. Elle porte le titre suivant, écrit à l'encre rouge : *Hyer begynt eyn boeck off eyn regyster vã mẽnnygerhande ende van veel punttẽ ende saecken ende wessen off stucken die geschyet syn geystelicke off wertlick doèr men aff spreken ende kallen mocht int ghemeyn als van datemen te wetten so wyl tyt off in waet jaer dat sy geschyet mochttẽ syn off so wy meñyck joer datz leden is den datten sal men beiy in dyssen bueck veynden*, etc. Ce qui veut dire : Ici commence un livre ou registre de différentes choses et de nombreux points et faits et connaissances et actions arrivées soit sacrées soit profanes et dont on peut parler ou raisonner ; tels que connaissance des dates, en quel temps ou en quelle année les faits ont eu lieu, combien d'années il s'est écoulé, tout cela on le trouvera dans ce livre.

C'est donc une sorte de mémorial chronologique que se proposait de faire l'écrivain de ce manuscrit. En effet, depuis le commencement jusques vers l'an 1460, ce ne sont guère que des dates de fondation de villes, de naissance ou de mort de personnages célèbres, de saints ou de martyrs. Depuis le VIIe siècle, les faits rapportés concernent plus particulièrement les Pays-Bas et les états des bords du Rhin. Fondations d'églises et de monastères, comètes, miracles, croix lumineuses, pluies de sang, peste, guerres, famines, vents, chaleurs, pluies, renseignements météorologiques de toute nature, tout cela entremêlé de faits historiques. Depuis l'an 1460 environ, la chronologie devient presque une histoire, l'auteur raconte souvent avec de grands détails les événements qui se passent autour de lui, qu'il a vus quelquefois et qui l'intéressent comme citoyen. Les notices vont jusqu'à l'an 1505 : un feuillet manque.

Nous n'avons pu découvrir quel est l'auteur de ce mémorial, nulle part il ne se fait connaître, mais, après en avoir lu une seule page, on s'aperçoit facilement qu'il habitait le Limbourg, les environs de

Maestricht et un endroit faisant partie de l'évêché de Liége. La manière toute particulière dont il parle de Beick, la quantité de choses, souvent puériles, qu'il en raconte, nous font croire qu'il demeurait dans ce village (1). Mais ce n'est là qu'une conjecture : une nouvelle lecture bien attentive du manuscrit éclaircirait peut-être ce point qui, du reste, est fort secondaire.

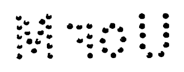
Cette chronique renferme un grand nombre de renseignements importants pour l'histoire locale, par exemple, les troubles du pays de Liége sous l'évêque Louis de Bourbon, les guerres de Liége contre les ducs de Bourgogne, événements contemporains de l'auteur et dont il parle en témoin oculaire. Les futurs historiens de la seigneurie de Fauquemont, du comté de Daelhem et des petits États environnants y puiseront une foule de petites choses que l'on ne trouverait peut-être pas ailleurs. Sous ce rapport, la chronique vaudrait la peine d'être publiée, du moins par extraits. Nous y songerons peut-être quelque jour.

Les faits, avons-nous dit, y sont relatés dans un ordre à peu près chronologique, année par année. Nous y trouvons deux notes relatives à l'invention et à la propagation de l'imprimerie. La première est inscrite en note, à la marge supérieure d'une page, avant un événement arrivé en 1444. Elle est de la même écriture que le corps du texte. Il y a dans tout le cours de la chronique, une quantité de faits intercalés ainsi, soit que l'auteur ait oublié de les noter au moment même, soit qu'il ne les ait appris que plus tard. Enfin, elle est ainsi conçue :

« *Die geprende boecke boeck̃ off die erste konst van prentten*
« *waert vondẽ te Menss anno Dm. m. ccccxl. mer doer noe quam sy*
« *over al, ende in veele steden inde jaer vã lx, lxiii, lxv, enz. Ende*
« *die konst waert erstwerf gevondẽ ind̃ staet vã Menss.* »

Ce qui signifie : Les livres imprimés ou le premier art de l'imprimerie fut inventé à Mayence l'an de N. S. 1440; mais après, il se répandit partout, et dans beaucoup de villes, dans les années 1460, 1463, 1465, etc. Et cet art fut découvert pour la première fois dans la ville de Mayence.

(1) Beick ou Beeck, entre Reckheim et Sittart, au N.E. de Maestricht.



La deuxième note se trouve quelques pages plus loin et à sa date, dans le corps de la chronique même. La voici :

« *In dissen tyde of joere vursz. vā lxiiij, van lxv ende so van* « *lxvj off lxvij, so begoen erstwerff op te koeme ende waert erstwerff* « *die ser abel ende subtile konst der prentte dat men die buecke* « *begonde al so te prentten ende die bueker ende heilige scrift, al* « *over al bekant ende oppenbaer waert, ende ser guede kouppe ende* « *dat men eyn ser guede gedrucktde bybel mocht gelden die were* « *van dry golden overlans rynsscher gulde ende noch myn, ende due* « *al so voort aen quam alle scrift voort in duytssche ende in latyne.* « *Al so dat eyn ellicke mÿssche mocht leren ende studere die myñe* « *totter scrift hadde.* » Et en marge « *Dat die geprentde off ge-* « *druckte buecker erst so quameñ off dat drucke erst van den waert* « *ende hy in disse landen erstwerff begonden vort te komen.* »

Ce que nous traduisons littéralement ainsi :

En ce temps, dans les années susdites 1464, 1465, ainsi que 1466 et 1467, commença à apparaître et fut trouvé pour la première fois le très-habile et subtil art de l'imprimerie, que l'on commença ainsi à imprimer des livres, et les livres et la sainte Écriture devinrent partout connus et publics et à très-bon marché, et que l'on pouvait acquérir une très-bonne bible imprimée pour le prix de trois florins d'or du Rhin et même à moins, et on publia ainsi tout écrit, soit en allemand soit en latin, de telle sorte que tout homme qui avait de l'amour pour la science (1), put apprendre à étudier. Et en marge : Que les livres moulés (estampés, gheprent) ou imprimés apparurent pour la première fois, ou origine de l'imprimerie, de la valeur (des livres) et qu'ils arrivèrent pour la première fois dans ce pays.

Telles qu'elles sont conçues, ces deux notes n'ajoutent rien à l'histoire, elles ne trancheront pas la question litigieuse entre les villes intéressées, elles n'en disent pas plus que les quelques lignes de la chronique de Nuremberg de 1493 où l'on trouve à peu près la même chose ; enfin, elles ne sont rien, nous en convenons volontiers,

(1) Plus littéralement : qui avait de l'amour pour l'écriture, c'est-à-dire, pour connaître ce qui est écrit.

qu'un témoignage de plus à ajouter à la grande liste dressée par Meerman et complétée par les modernes historiens de l'imprimerie. Mais, émanant d'un contemporain et rapprochées des autres témoignages déjà connus, elles renforcent d'une voix l'opinion de cette époque, opinion unanimement favorable à Mayence. Le renseignement de notre chronique est tout à fait en contradiction avec les conjectures des partisans de Harlem, formulées plus explicitement encore par M. Bernard et d'après lesquelles des officines d'imprimeurs auraient existé aux Pays-Bas, bien antérieurement à 1440. Si réellement il y eût eu à cette époque, je ne dirai pas plusieurs, mais seulement ce grand atelier de Coster, qui, selon Junius, attirait de tous côtés les acheteurs et enrichissait son propriétaire, il est fort probable que notre chroniqueur, si soigneux à enregistrer les faits importants, en eût su quelque chose et n'eût pas fait cette observation fort juste que désormais ceux qui voudront étudier en auront le moyen, grâce à la nouvelle invention de Mayence.

Nous avons dit que notre Mémorial se prolonge jusqu'à l'année 1505 et qu'il est relié à la suite de la Chronique de Brabant de 1497; on pourrait argumenter de là qu'il doit être rédigé entre ces deux dates et en tout cas postérieurement à la dernière. De sorte que le renseignement qu'il nous donne serait assez tardif relativement aux témoignages déjà connus. Mais il n'en est pas ainsi. Cette chronique a évidemment été écrite, pour ainsi dire, au jour le jour, c'est une sorte d'agenda où l'auteur marquait, à des intervalles plus ou moins longs, tout ce qui lui paraissait digne d'intérêt. Si ces feuillets écrits ont été reliés avec un livre imprimé en 1497, c'est que l'auteur du manuscrit trouva sans doute convenable de réunir deux travaux de même espèce, d'autant plus que la chronique imprimée cessant à l'année 1486, le mémorial manuscrit pouvait en quelque sorte lui servir de continuation.

Voici quelques-uns des motifs qui nous portent à croire que le manuscrit est antérieur au livre imprimé.

1° Pour tout l'espace de temps que les deux chroniques traitent également, elles racontent souvent les mêmes faits en d'autres termes et avec d'autres détails. La moindre lecture comparée de deux événements rapportés par l'une et par l'autre, prouve à l'évidence que les deux auteurs ont travaillé sur documents différents.

2° La chronique imprimée est annotée en marge par l'auteur du manuscrit; or, ces notes sont prises quelquefois textuellement du manuscrit, preuve évidente que ce dernier est antérieur.

3° La chronique manuscrite renvoie deux fois à la chronique imprimée. La première fois, c'est par une note en marge, écrite postérieurement au corps du texte; la deuxième fois, c'est précisément vers 1497, date de la publication de la chronique imprimée. Après avoir raconté le mariage de Philippe le Beau avec l'héritière du trône d'Espagne, mariage qui eut lieu en 1496, l'auteur donne, dans un chapitre particulier, une notice sur la maison de Bourgogne, et, en parlant de Philippe le Bon, il dit entre autres : Il fit de grandes guerres en France, comme on peut le voir dans cette chronique de Brabant. Or, cette notice n'a pu être écrite, au plus tôt, qu'en 1497; c'est donc vers cette époque que les deux chroniques ont été réunies; tout ce qui dans le manuscrit précède cette date doit en conséquence avoir été rédigé antérieurement.

4° Si la chronique manuscrite n'avait pas été composée avant l'autre, il est plus raisonnable de penser que l'auteur se serait borné à continuer cette chronique de Brabant et à l'annoter, plutôt que de passer son temps à écrire les mêmes faits en termes différents.

5° L'auteur raconte quelquefois des événements qu'il dit expressément avoir vus, par exemple, le sac de Liége par Charles le Téméraire en 1468, et les détails qu'il en donne ont évidemment été écrits sous l'impression immédiate de ce grand désastre.

6° A partir de l'année 1460 environ, il donne des particularités tellement minimes, insignifiantes, puériles même, qu'il est impossible de les supposer écrites après les événements. Un exemple suffira pour faire comprendre la valeur de cet argument. En l'année 1467, l'auteur écrit : « Alors mourut à Bruges, le jour de S[t] Vit, le duc Philippe de Bourgogne, père du duc Charles, et on lui fit des funérailles au son de toutes les cloches dans le pays de Fauquemont, dans toutes les églises, vers le jour de la Visitation de la Vierge. A Beick, on fit ses funérailles le dimanche après la translation de S. Martin et on sonna les cloches trois jours durant, et chaque jour trois volées et chaque volée durait une heure entière. La 1[re] volée avait lieu le matin de 6 à 7 heures ; la 2[e], de 10 à 11 heures; et la 3[e], l'après-

midi, de 4 à 5 heures, et c'est ainsi qu'on sonna par tout le pays de Fauquemont dans toutes les églises.

« On chanta pour lui une belle messe d'âmes et des vigiles avec 9 tentures (leytssen ?) et les cierges de l'église brûlaient pour son âme. Et l'on ne donna rien à personne, ni aux prêtres, ni au sacristain, ni à ceux qui sonnèrent pour son âme, on ne leur donna pas un quart de bière à boire, mais ce furent les aides et les sous-aides qui durent sonner les cloches. »

Il y a dans le cours de la chronique quantité de notices de ce genre et de plus détaillées encore. Ce sont là des choses qui ont peut-être quelque intérêt au moment même où elles arrivent, mais dont certainement on ne va pas se souvenir dix ou vingt ans après. De semblables minuties s'enregistrent, pour ainsi dire, séance tenante, et personne n'admettra volontiers qu'une mémoire d'homme les retienne longtemps. De pareils paragraphes nous semblent donner des indications certaines du temps où ils furent rédigés, ce sont des jalons chronologiques dans lesquels on peut avoir toute confiance. Nous avons rapporté l'exemple ci-dessus parce qu'il se trouve dans la chronique presque immédiatement après le deuxième passage sur l'imprimerie. En admettant que l'histoire des funérailles de Philippe le Bon ait été écrite en 1467, il s'ensuit que cette note sur l'imprimerie est de la même année. Si l'on combine les deux notes, on s'aperçoit que la première est le complément de la seconde, et dit à peu près la même chose quant à la propagation de l'imprimerie. Il est donc fort probable qu'elle a été intercalée à la même époque.

Si nous avons parlé un peu longuement de cette chronique et de ces deux notes, dont nous ne nous exagérons pas l'importance, c'était pour essayer d'établir la date de leur rédaction. En effet, si elles sont réellement de 1467, comme nous le pensons, elles peuvent être comptées parmi les premiers témoignages historiques de l'invention de l'imprimerie, en ne tenant pas compte des souscriptions des livres édités par les premiers typographes mayençais. Donc, si elles peuvent n'avoir qu'une faible valeur comme renseignements, elles auraient du moins le mérite de l'ancienneté.

Mais ce n'est pas, nous le savons bien, l'étude des seuls documents historiques qui pourra décider jamais la grande question de l'origine de l'imprimerie. Les témoignages des auteurs, contemporains ou non,



de quelque part qu'ils viennent, ont besoin d'être contrôlés comme toute assertion humaine. Si l'on peut espérer de voir un jour le problème résolu ou du moins considérablement éclairci, il y a autre chose à faire. Il faut, comme l'a depuis longtemps proclamé l'homme le plus compétent de notre époque en cette matière, M. A. Firmin Didot, il faut procéder sans délai à un examen comparatif et simultané de tous les monuments existants de l'imprimerie primitive, il faut assembler au plus tôt le grand concile œcuménique de l'imprimerie. Les années s'accumulent, les débris se dispersent, les travaux de controverse se multiplient d'une manière effrayante, bientôt il deviendra impossible à un homme seul d'embrasser cette vaste matière et de résoudre toutes les questions soulevées dans ce débat. Il faut donc réunir au plus tôt les juges et les pièces du procès.

On a écrit des volumes sans nombre, on a exécuté, à grands frais, de beaux fac-simile pour déterminer le caractère de certains incunables, pour attribuer, comparer et établir la filiation de tels ou tels caractères, pour fixer la date de quelques précieux restes de l'art primitif. Qu'ont produit toutes ces peines? Des discussions interminables, des conjectures ingénieuses, des systèmes hardis, rien de plus. Certes, nous applaudissons de grand cœur à ces hommes de courage, tels que MM. de Laborde et A. Bernard, qui s'en vont parcourant l'Europe, cherchant partout où subsiste encore quelque débris sacré, étudiant sur place avec une patience d'anatomiste les organes et la charpente de ces embryons et s'efforçant de découvrir comment ils reçurent ce souffle de vie, si faible encore, mais qui plus tard devait devenir en quelque sorte, le souffle qui fait respirer le monde. A chaque page de leurs écrits, nous voyons ces ardents investigateurs exprimer le regret de n'avoir pas là, à côté d'eux, telle autre pièce, pour la comparer avec celle qu'ils ont sous les yeux. Qui donc acceptera comme infaillibles des opinions fondées sur des comparaisons incomplètes? Voyez, par exemple, tout ce qu'on a émis d'idées sur les célèbres lettres d'indulgence. Breitkopf, Lambinet, Wetter, Sotzmann les déclarent xylographiques; Panzer, Van Praet, de Laborde, A. F. Didot, Bernard affirment qu'elles sont imprimées en caractères mobiles. Le caractère de l'édition de trente lignes, selon les uns, est identique avec celui de la Bible de quarante-deux lignes; selon les autres, il en diffère. Sont-elles le produit d'une seule et

même officine, ou bien peut-on admettre avec M. Bernard qu'il y avait déjà à cette époque, à Mayence, trois imprimeurs? Voilà des questions qu'une comparaison attentive des divers exemplaires résoudra, nous le croyons, à l'instant même. Et les discussions sur les Donats! Et les mystères des Speculum! Et la Bible de quarante-deux lignes! Et l'Horarium! Et le Doctrinal! Et toutes ces énigmes qui torturent aujourd'hui l'esprit de tant de malheureux OEdipes, comme le mot en paraîtrait simple et clair si l'on avait là, sous les yeux, tous les documents indispensables pour en trouver la solution!

Le congrès typographique depuis si longtemps déjà proposé par M. A. F. Didot est donc devenu plus nécessaire que jamais. Si nous osons ici mêler notre faible voix à celle de cet illustre typographe pour demander la réalisation de ce grand projet, c'est pour contribuer de notre part à ce que cette belle idée ne tombe pas dans l'oubli, et pour tâcher de la faire germer sur notre sol. Nous savons bien que la réunion d'un concile général typographique est une entreprise entourée de grandes difficultés, nous ne pensons pas cependant que ce soit une utopie, et nous sommes convaincu que tous les obstacles tomberaient devant une *agitation* bien organisée.

Que s'agirait-il donc de faire? Osons formuler un petit programme.

Il y aurait d'abord une réunion préparatoire à laquelle seraient priés de se rendre tous ceux qui se sont notoirement occupés déjà du grand sujet en question; là se trouveraient MM. Schaab, Umbreit, Wetter, Falkenstein, Passavant, Waagen, Sotzmann, Lichtenthaler, pour l'Allemagne; de Vries, Schinkel, Noordziek, Enschedé, Scheltema, Janssen, pour la Hollande; Tommaso Tonnelli, Mortillaro, pour l'Italie; A. Firmin Didot, L. de Laborde, A. Bernard, Guichard, Duchesne, pour la France; Ottley, Jackson, Panizzi, pour l'Angleterre; Vander Meersch, de Brou, Vergauwen, Serrure, pour la Belgique. J'en omets sans doute plusieurs et j'en nomme peut-être qui sont morts. Ce comice préparatoire serait chargé de formuler le programme des questions spéciales à traiter au grand concile, il en nommerait les membres, il spécifierait les monuments primitifs et les livres indispensables pour l'examen et pour la discussion; en un mot, il prendrait toutes les dispositions nécessaires afin que la session du concile pût être fructueuse. Ils feraient ensuite auprès de leurs gouvernements respectifs les démarches les plus actives afin que

toutes ces richesses pussent sortir de leurs sanctuaires et se rendre à la grande solennité. Dans tous les pays, nous n'oserions en douter, cet appel sera entendu ; bibliothèques nationales et collections particulières, toutes enverront leurs trésors à cette brillante joûte historique où chacune d'elles peut espérer la gloire d'avoir apporté le plus de lumière.

Le comice préparatoire ferait connaître, par un manifeste éclatant, le résultat de ses délibérations. Répandu avec profusion dans le monde entier, ce manifeste serait l'objet de débats utiles, provoquerait de nouvelles recherches, en un mot, serait le canevas des discussions du Congrès.

Entre l'ouverture du grand concile et la publication du manifeste, il y aurait un an d'intervalle, afin que chaque champion pût préparer ses armes et se rendre digne de lutter dans un tournoi aussi solennel.

En quel endroit du monde se tiendrait le grand concile? Question délicate. Nous la traiterons cependant avec hardiesse. Au risque d'être accusé d'esprit de clocher, de patriotisme étroit, nous répondrons hautement : à Bruxelles !

M. Firmin Didot avait déjà proposé de tenir ce concile, soit à Paris, soit à Strasbourg, soit à Mayence. A Paris, selon nous, cela n'est pas possible. Pourquoi d'ailleurs à Paris? Est-ce parce que ses riches bibliothèques renferment en grande quantité de précieux monuments des débuts de l'imprimerie? Nous le savons bien : mais Londres, mais Vienne, mais Harlem en possèdent d'aussi importants. Londres, Vienne et Harlem auront donc le droit d'être jalouses de cette préférence accordée à Paris et ne se résoudront pas vite, croyons-nous, à reconnaître, pour ainsi dire, Paris comme leur suzeraine sous ce rapport. Serait-ce à Londres? D'abord, le motif allégué contre Paris s'applique également à la capitale de l'Angleterre. Ensuite, sa position peu centrale — *extremi orbe Britanni* — rend cette grande ville peu favorable. Et puis la langue, le bruit, la fumée, les brouillards, l'ennui, le dimanche! Nous n'en dirons pas plus. Londres n'a pas de chances.

Choisirait-on Strasbourg ou Mayence? Mais, quel est le Hollandais qui s'abaisserait à aller discuter sur Laurent Janssoon dans les villes-liges de Jean Genszfleisch ! En contemplant les chefs-d'œuvre que

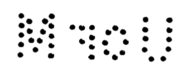


Thorwaldsen et David d'Angers y élevèrent au créateur de la lumière humaine, est-il possible que les champions de la cause de Harlem apportent dans la discussion le calme et le sang-froid nécessaires dans une cause aussi solennelle ?

Il en est de même de Harlem. Vous figurez-vous le sourire, l'indignation peut-être de MM. Guichard, Schaab, Umbreit, Didot à la vue de ce sacristain, coulé en bronze, que l'on voudrait rendre encore *ære perennius?* Non, pas de congrès possible dans l'une des villes intéressées aux débats. Le choix fait de l'une d'entre elles semblera toujours aux autres une décision anticipée.

Il faut donc nécessairement une ville neutre, un radeau comme à Tilsitt ou à l'Ile-des-Faisans, une ville assez vaste pour héberger convenablement cette foule de savants, d'hommes célèbres, de riches amateurs, de seigneurs opulents, amis des lettres, qui viendront de toutes parts assister aux débats de cet aréôpage littéraire. Trente mille étrangers se rendirent, dit-on, au concile de Constance. La ville étant trop étroite pour contenir cette multitude, on fut obligé d'établir des camps sur les montagnes environnantes, et malgré cela, plusieurs furent obligés encore de se loger sous le dais incertain des cieux. Il ne faut pas qu'un pareil spectacle se renouvelle. La cité où siégera le congrès ne doit pas être étroite, silencieuse et sombre, elle doit offrir des ressources pour le délassement des esprits après les rudes travaux de la discussion. Il faut encore qu'elle soit dans une position assez centrale pour être à une distance à peu près égale des pays qui y enverront leurs députés.

Or, quelle est la ville d'Europe qui, plus que Bruxelles, satisfasse à toutes ces conditions ? Située au centre des quatre pays les plus intéressés à la question, elle tend, comme de longs bras, ses nombreux chemins de fer, vers la Hollande, l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Riche, élégante, hospitalière, Bruxelles a depuis longtemps mérité le titre de caravansérail de l'Europe. Neutre en politique, en histoire et en littérature, elle convie toutes les nations à une discussion libre, elle tend la main à toutes. Ses établissements scientifiques, ses musées, ses théâtres sont dignes des plus grandes capitales ; sa bibliothèque, imprimés et manuscrits, égale, sinon par le nombre, du moins par le choix et la valeur de ses ouvrages, les bibliothèques les plus en renom. C'est la seule ville peut-être où une discussion



historique ou scientifique puisse se faire entre savants parlant des langues diverses, la seule où l'on trouverait les truchements nécessaires pour traduire dans tous les idiomes. La capitale de la Belgique a déjà, du reste, hautement fait ses preuves et montré maintes fois quelles fêtes elle sait offrir aux sciences, aux lettres et aux arts. Congrès de la paix, congrès astronomiques, agricoles, philologiques, festivals; elle a vu célébrer tout cela dans son enceinte et tout le monde se rappellera l'éclat dont elle entoure ces solennités. Avec l'appui du roi éclairé qui gouverne, et grâce à l'instinct hospitalier et au sentiment artistique bien connu des Belges, nul doute que cette grande assemblée ne reçoive dans nos murs un accueil aussi respectueux, aussi splendide que toutes celles qui s'y sont réunies déjà.

Nous oserons revendiquer encore par un autre motif l'honneur d'être le siége du concile, et ce motif obtiendra, nous l'espérons, un assentiment péremptoire. Jadis la Belgique entière et sa capitale en particulier étaient vouées à l'exécration par tout ce qui maniait la lettre moulée en France; cent écrivains qui nous doivent pourtant quelque peu de renommée, nous chargeaient à l'envi de leurs anathèmes quotidiens, nous mettaient au ban des nations, nous ravalaient au dernier rang de l'échelle sociale, pour cet horrible forfait que l'on nommait la contrefaçon. Bien que la conscience de leurs compatriotes fût, tout autant que la nôtre, chargée de ce cas pendable, nous n'en étions pas moins saupoudrés à foison des qualificatifs de forbans, d'arabes, de mandrins, nous faisions, non pas la traite des nègres ou des blancs, mais, pis que tout cela, la traite de l'intelligence. Eh bien! poursuivie, traquée avec acharnement, cette hydre vorace a enfin quitté sa tanière et est allée chercher ailleurs, si elle peut le trouver encore, un chevet où reposer les têtes qui lui restent. Eh bien ! nous avons dit notre peccavi, nous avons volontairement renoncé à cet affreux péché, nous sommes purs et blancs, et, grâce à cette noble résolution, la librairie française va désormais nager toute seule dans cet océan de millions où 250 ouvriers typographes belges barbotaient à 2 francs par jour. En faveur donc de cette concession immense, Paris ne nous accordera-t-il pas une petite satisfaction? Après avoir souillé si longtemps les annales de la typographie, ne nous sera-t-il pas permis de chercher à expier nos crimes

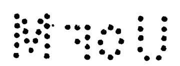


et de revendiquer le privilége de voir se discuter dans nos murs les origines de cet art dont nous fûmes si longtemps de coupables adorateurs ?

Ce serait donc pour nous une rentrée solennelle au temple de l'honneur.

L'on nous objectera sans doute qu'un congrès typographique ne saurait se tenir ailleurs que dans un de ces grands centres où existent déjà une notable quantité de monuments de l'imprimerie primitive. A cela nous répondrons que l'on se fait illusion sur le nombre des pièces qui seraient nécessaires pour la discussion. Voyons un peu quel serait le contingent présumé à fournir par l'une des grandes capitales : deux ou trois minces Speculum, trois ou quatre lettres d'indulgence, une vingtaine de feuilles de Donat, un psautier de Mayence, une bible de 42 lignes et peut-être une cinquantaine de volumes encore. Eh bien ! toute cette pacotille de trésors formerait à peu près la part que devrait envoyer Paris, et on les empilerait à l'aise dans une caisse d'un mètre en carré. Et puis, grâce à la télégraphie et aux chemins de fer, n'aurait-on pas, en peu d'heures, les livres dont le besoin se ferait sentir pendant la discussion ? Et d'ailleurs, notre fonds de Bruxelles n'est pas pauvre et les richesses qu'il déposerait sur le tapis ne seraient pas à dédaigner. Parmi 5 à 6,000 volumes d'incunables, il possède un superbe Speculum latin de la première édition (selon M. Guichard), une Bible des pauvres bien complète, un Speculum hollandais de Veldener, une Historia Virginis Mariæ, deux lettres d'indulgence de 1488, un superbe Guilielmus de Saliceto, semblable à celui de M. Renouard, et une foule d'autres non moins précieux. Et notre célèbre estampe sur bois de 1418, et quelques autres épreuves de xylographie récemment découvertes et peu ou point connues encore ! Non, certes, que nous ne sommes pas pauvres ! Et que ne fourniraient pas nos bibliothèques de Louvain, de Liége, de Gand, et les collections du duc d'Arenberg, des Bollandistes, et surtout le splendide cabinet de M. Vergauwen ? Et pour ce qui concerne cette multitude de travaux traitant *ex professo* de l'origine de l'imprimerie ou des sujets accessoires, travaux indispensables à toute discussion, nous doutons fort qu'il s'en trouve en Europe une collection plus complète que la nôtre.

Ainsi donc, en résumé, aucune ville n'offrirait autant de ressources



que Bruxelles pour la tenue d'un congrès typographique ; nous croyons avoir érigé cette assertion en axiome.

Nous avons encore à dire quelques mots sur deux autres questions qui se présentent à l'esprit.

D'abord, le moment actuel est-il bien choisi pour l'ouverture d'un pareil concile ? Est-ce bien alors que la guerre souffle ses fureurs au loin, qu'une politique embrouillée menace peut-être l'Europe entière d'une conflagration générale, est-ce bien alors que l'on peut songer à réunir une assemblée qui a besoin, avant tout, de recueillement et de paix ? Peut-on croire que les esprits pourront se dégager suffisamment de toute préoccupation, de toute anxiété, pour vaquer avec calme à des discussions littéraires et scientifiques ? A cela nous répondrons d'abord, que nous ne croyons pas à la durée d'une guerre entre les trois plus grandes puissances du monde ; et qu'il est fort probable que l'an prochain le congrès préparatoire pourrait se réunir en pleine paix. Il est vrai que nous venons de lire les rêves de l'abbé de Saint-Pierre. Mais, en fût-il même autrement, nous disons encore que la science ne dépend ni des temps, ni des lieux ; elle s'élève au dessus des événements et rayonne, calme et sereine, au milieu des époques les plus orageuses que l'histoire nous retrace. Elle est avide de conquêtes et tous les présages d'un brillant succès entourent celle que nous lui proposons. Pacifiques adversaires dans une question importante de l'histoire de la civilisation, les hommes éminents de toute l'Europe que nous convions au concile, sauront très-bien, malgré les circonstances, poursuivre le but si noble qui s'offre à leurs efforts. Plusieurs d'entre eux ont peut-être de l'influence sur les destinées de leur pays ; les réunir sous une même bannière, celle de la science, n'est-ce pas resserrer les liens qui unissent les intelligences élevées de toute nation et avant de rentrer dans leurs foyers, ces hommes n'auront-ils pas établi entre eux des relations profitables à la fraternité des peuples ?

La seconde question dont nous voulons parler est infiniment plus secondaire, c'est celle des frais que doit entraîner ce congrès dont la durée serait nécessairement assez longue. Si nous glissons ici ces termes intempestifs d'écus et de sous, c'est pour montrer que nous avons envisagé la grande affaire sous toutes ses faces. Nous le dirons donc en deux mots : si le principe était admis, si l'assentiment géné-

ral était acquis à ce congrès, les gouvernements ne seraient pas les derniers à montrer à son égard des dispositions favorables. Pour nous, nous croyons fermement que la question terrestre et budgétaire n'est d'aucune importance. Et quant à la Belgique, si elle avait l'honneur de voir se dresser sur son sol la tribune de ces solennels débats, on peut être certain, pour nous servir des paroles d'un grand ministre, qu'elle saurait se montrer assez riche pour y payer sa part de gloire.